

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE HOUSSAY (Mayenne)**

L'an deux mil vingt trois, le 31 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GIGAN Jean-Marie, Maire.

Etaient présents : MM. OUDART Christine, BEZIER Marie-Christine, Adjoints, CHRÉTIEN Christine, GEORGET Céline, HAY Jean-François, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : GODIER Gilles, PUEL Laurent, BENOIST Cédric, HUARD Elvis, GUILLET Massilia,

Secrétaire : Christine OUDART

OBJET : Vote des Subventions pour 2023 (délibération n° 014-2023)

Le Conseil Municipal, après délibération, vote pour 2023 les subventions suivantes :

◆ Solidarité Paysanne	100 €
◆ Groupement associations (50 % de l'investissement réalisé) (Espérance Houssayenne, Boules Bretonnes, Club de l'Amitié, Houssay la Fête, APE HOUSSAY)	600 €
◆ Anciens combattants HOUSSAY	100 €
◆ Coopérative Scolaire de HOUSSAY Voyage Scolaire	3 133.80 €
◆ Grt Communal Déf. Contre Ennemi Culture	120 €
◆ ADMR BIERNE	623 €
◆ Sapeur Pompiers VILLIERS CHARLEMAGNE	150 €
◆ Restaurant du Cœur de CHATEAU GONTIER	60 €
◆ Asso. Donneur de Sang Quelaines	60 €
◆ Secours Catholique Quelaines	60 €
◆ Prévention Routière	60 €
◆ Sté Protectrice des Animaux	202.80 €
◆ Téléthon	200 €
◆ Chambre des métiers et de l'artisanat	60 €
◆ Véloce Club	200 €
◆ POLLENIZ	127.67 €
◆ Fondation du patrimoine	75 €
◆ TOTAL	5 932.27 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le 03 Avril 2023

**Le Maire,
Jean-Marie GIGAN**

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 053-215301177-20230331-014_2023-DE

